

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Le dix-huit juin deux mil vingt deux à neuf heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Affectation des résultats
2021

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Elodie VANACKERE, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Lionel FUENTES, Gilles GLAREY, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Véronique LEPRUN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

Budget annexe ZH
Colombier

Procurations : Nathalie REBATEL à Christophe DUTHEIL, Morgane ALVES DIAS à Jacky DONJON, Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Thierry MONTEL à Jean-Marc DEBAUGE, Véronique CORTES ROUX-LATOURE à Jacky GACHET, Fabien GARCIA à Annie GONTARD,

Date de convocation
10 juin 2022

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Date d'affichage
25 juin 2022

Madame Céline BORDIER a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en
exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 28
Exprimés : 28

Monsieur le Maire expose,

Il est rappelé qu'au titre de la section de fonctionnement du compte administratif 2021, le résultat est déficitaire de 134 744,45 € et qu'au titre de la section d'investissement, le résultat est déficitaire de 318 454,90 €.

Il est proposé les affectations suivantes :

Fonctionnement :

Déficit de fonctionnement reporté,
chapitre 002 (dépenses) : 134 744,45 €

Investissement :

Déficit d'investissement reporté,
chapitre 001 (dépenses) : 318 454,90 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire M14

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les affectations proposées au budget primitif annexe ZH Colombier 2022

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

